

Dr. François Painchaud, Varannes



JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

CAUSERIE AGRICOLE DE LA PANIFICATION—(Suite).

SOMMAIRE

Causerie Agricole: De la panification (Suite).—Conservation du pain.—Des différentes espèces de pain usitées.—Pain de seigle, d'orge, de blé d'Inde et de sarrasin.

Revue de la Semaine: Les alphoméistes ne sont pas toujours aussi heureux qu'on se plaît quelque fois à le répéter.—La division éclate parmi les amis de don Alphonse; c'est le commencement du triomphe de la Religion, et du Droit.—L'Assemblée nationale, en France, a passé une assez bonne loi électorale, une loi sur la Presse qui a les couleurs du libéralisme et vient de procéder à la nomination de soixante-quinze députés.—L'Hon. Joseph Cauchon est nommé ministre au Parlement fédéral. M. Rouleau élu membre fédéral pour le comté de Dorchester.—Législature Provinciale: Débats sur les chemins de fer; présentation par le Dr. LaRue du second sur le meilleur système de statistiques hygiéniques à établir; M. Roy amène de nouveau la question du chemin de fer de la Rivière du Loup à Edmundston; établissement d'un canton de repatriement à l'émiscouata, sur la demande de M. Deschêne.

Sujets divers: Le Comité d'agriculture de notre Parlement Provincial.—La journalisme et l'agriculture.—Société d'agriculture du comté de Chatham.—L'enseignement agricole en France.—Les pailles considérées comme litière et comme fourrages.—Le fumier de porc.

Petite chronique: Souscription en faveur des prisonniers de Caraque.

Recettes: Coloration artificielle des eaux-de-vie; moyen d'en reconnaître la fraude.—Conservation destinés fruits des au transport.

Cuisson du pain.—Dès que la pâte réunit les caractères que nous avons indiqués dans notre dernière causerie, il faut renverser cette pâte sur la pelle saupoudrée de son, afin que le dessous se trouve en dessus, et l'enfermer promptement. Placer les pains avec adresse les uns à côté des autres, et en les touchant légèrement, dans la crainte qu'ils ne perdent leur forme, demande une certaine habitude.

Lorsque la totalité de la pâte est enfournée, on ferme le four et on l'ouvre de temps en temps pour voir comment va la cuisson; les pains y demeurent le temps proportionné à leur volume et à leur espèce. C'est une heure et demie environ pour la pâte la plus ferme, et trois quarts d'heure pour celle qui est la plus légère; mais, en général, quoiqu'il soit économique de faire de gros pains, comme ils se forment et cuisent mal, on ne doit jamais excéder le poids de 12 livres.

On reconnaît que le pain est cuit lorsqu'en frappant dessous du bout du doigt il résonne avec force, et qu'à la biseur la mie, légèrement pressée, repousse comme un ressort. Mais en étant le pain du four, il faut avoir soin de les ranger les uns à côté des autres, et ne jamais les renfermer qu'ils ne soient parfaitement refroidis.

Conservation du pain.—Lorsqu'on conserve le pain à l'air, il se dessèche rapidement et perd, à notre avis, une partie de sa saveur; mais comme on en usage moins, il fait plus de profit.

Lorsqu'on conserve le pain dans un coffre, il prend facilement le goût de renfermé; et s'il n'est pas très-cuit, il

moisit promptement.

Il moisit encore plus promptement s'il est placé dans un lieu humide. Le mieux est d'envelopper chaque michie avec un double linge, et de les déposer dans un lieu sec.

Manger du pain moisi, donne souvent lieu à des vomissements et à des douleurs d'estomac qui peuvent conduire à la mort. Tous les animaux le rebutent d'abord, mais lorsque la faim les force à en manger, ils éprouvent les mêmes accidents.

Plusieurs vétérinaires ont constaté, par des expériences rigoureuses, que l'usage du pain moisi était mortel pour les chevaux : ainsi il n'est pas de motifs d'économie qui puissent engager les cultivateurs à donner à manger aux chevaux un pain qui a éprouvé cette altération.

Des différentes espèces de pain usitées.—Le blé n'est pas le seul grain dont on prépare du pain ; mais comme le seigle, l'orge, l'avoine, le blé-d'inde et le sarrasin sont aussi réduits sous cette forme, et constitue également la nourriture des cultivateurs plus ou moins à l'aise, nous ne saurions nous dispenser de traiter en particulier de chacun de ces pains qu'on retire de ces grains, soit purs, soit mélangés.

Les procédés que nous avons donnés concernant la panification du froment doivent être les mêmes que ceux qu'il faut employer pour les autres grains ; il y a seulement quelques différences à admettre dans les manipulations, que l'habitude ne tarde pas à faire connaître.

La qualité plus ou moins substantielle attribuée à ces pains ne paraît pas avoir été déterminée par des expériences positives ; on ne sait non plus sur quel fondement on prétend que le pain de froment convient aux mélancoliques, le pain de seigle aux tempéraments sanguins, etc. Il peut bien arriver que le premier jour où l'on ferait usage de ces pains on s'aperçoive de quelque altération dans l'économie animale, parce que toutes les fois que l'on change de nourriture, de quelque espèce qu'elle soit, cette économie s'en ressent ; mais l'habitude en est bientôt contractée : aussi le pain dont on continue l'usage ne conserve que sa vertu alimentaire, comme toute espèce de vin conserve sa vertu cordiale et corroborative.

Pain de seigle.—Comme ce grain diffère du blé en ce qu'il est plus abondant en matières extractives, moins riche en amidon, et qu'il ne contient pas de substance glutineuse, les procédés qu'on doit suivre pour sa conservation en farine et en pain doivent nécessairement varier à la mouture et au pétrin.

Avant d'envoyer le seigle au moulin, il faut que ce grain soit encore plus sec que le blé, qu'il ait ressé au soleil ou au grenier, et faire en sorte que les meules soient plus rapprochées et les bluteaux plus clairs. Parfaitement moulu et blé, la farine est douce au toucher ; sa couleur est d'un blanc jaunâtre, et exhale l'odeur de violette, qui caractérise sa bonté.

Pour préparer le levain de seigle, il employe la pâte mise en réserve de la dernière fournée, et la mêle avec la cinquième partie de la farine destinée à la fournée, ou rafraîchir ce levain avec le double environ de nouvelle farine.

Quand le levain est parvenu au point convenable, il faut exécuter le pétrissage suivant les règles prescrites, excepté pour l'eau, qu'on doit employer moins fraîche ; tenir la pâte plus ferme et y ajouter toujours du sel, non pour augmenter sa saveur, mais pour donner à la pâte plus de ténacité et de viscosité, dont elle manque naturellement.

Aussitôt que la pâte est formée et divisée, on la met dans une boîte qu'on expose à l'air en été, et dans un lieu chaud pendant l'hiver ; et lorsqu'il s'agit de la mettre au

four, il faut qu'elle soit saisie sur-le-champ par la chaleur, et dès que le pain a pris de la couleur, le laisser débouché, afin que la cuisson s'achève par degrés, que le pain se resse sans brûler, et y reste plus longtemps que le pain de froment.

Le pain de seigle, préparé comme il convient, est bon, savoureux et très-nourrissant.

Pain d'orge.—Suivant quelques auteurs, c'était une nourriture assez commune dans les états les plus riches de la Grèce ; mais ils ont confondu, disent les auteurs modernes, la galette avec le véritable pain. Quoique ce grain soit, après le froment, celui qui contient le plus d'amidon, la fermentation panair y développe une saveur âcre et un état tellement compacte, que le pain d'orge est devenu de nos jours un point de comparaison pour exprimer l'aliment le plus lourd et le plus grossier.

Pour préparer le pain d'orge, il faut en tout temps se servir de l'eau chaude, et faire en sorte que le levain s'y trouve dans la proportion de la moitié de la farine employée, et que la pâte soit bien travaillée. Quant à la cuisson, il est nécessaire que le four soit moins chauffé que pour le pain de blé et qu'il y séjourne plus longtemps.

Ce pain lourd et serré, malgré les précautions que nous venons de recommander, n'est pas toujours malsain dans ses effets. Les hommes vigoureux qui s'en nourrissent habituellement sans inconvénient en sont la preuve incontestable ; mais comme la farine d'orge s'assimile très-bien avec celle de froment et de seigle, et que réunies elles fournissent plus que traitées séparément, on pourrait associer constamment ces trois farines ensemble, à parties égales toutefois, en donnant à celle du froment la forme du levain. Le pain qu'on en obtiendrait serait non-seulement, pour les cultivateurs, la nourriture la plus substantielle et la plus économique, elle procurerait encore à l'ouvrier chargé de famille, à l'homme dénué de tout secours, l'économie d'un tiers sur le prix de sa subsistance, en même temps qu'elle deviendrait une occasion de ménager une plus grande quantité de blé par un emploi plus considérable de seigle et d'orge.

Du pain de blé-d'inde.—La farine de blé-d'inde est plus ou moins colorée, selon la variété du grain dont elle provient ; celle du blé d'inde blanc est d'un blanc mat, tandis que le blé d'inde jaune conserve sa nuance.

On met dans le pétrin toute la farine destinée à la fournée : on la divise en deux portions égales, l'une est employée à préparer le levain, et l'autre à faire la pâte.

On pratique au milieu de la moitié de la farine une cavité pour y déposer le morceau de levain en réserve de la dernière fournée ; on y verse de l'eau chaude, ayant soin de la bien mêler avec la pâte ; la masse étant bien couverte, on la laisse fermenter toute la nuit.

Le lendemain matin, on ajoute à la pâte le restant de la farine, un gros de sel par livre de pain, et de l'eau pour en former une pâte molle. Lorsqu'on s'aperçoit que la pâte est suffisamment levée, on la délaisse de nouveau avec de l'eau froide en quantité suffisante pour lui donner encore plus de consistance. On en remplit ensuite des terrines garnies de grandes feuilles de choux qu'on a fait faner en les approchant du feu : les terrines étant remplies à un pouce près, on les met au four ; la pâte se gonfle un peu en cuisant, ce qui augmente la croûte, qu'on laisse cuire autant qu'il est nécessaire.

Quelque temps après que la pâte est au four, il faut la renverser des terrines afin d'achever plus promptement et plus efficacement la cuisson dans tous les sens, le pain s'en

détache aisément, ainsi que les feuilles.

La quantité d'eau employée au pétrissage dépend de la sécheresse du blé d'inde et de la manière dont ce grain a été moulu. Nous observons seulement que la pâte préparée pour le levain doit être plus ferme que celle destinée à être enfournée. L'expérience et l'habitude apprendront d'ailleurs à ne pas se tromper pour cet objet.

Le pain du blé-d'inde pur est toujours gras au toucher et compacte, les yeux en sont petits et peu nombreux. De quelque manière que nous nous y soyons pris pour en perfectionner la préparation, il se moisit d'autant plus vite, que la saison est plus chaude et que les masses sont plus considérables.

En supposant qu'on veuille fabriquer du pain composé de farine de blé-d'inde et de farine de blé, il faut toujours que celle-ci soit préalablement amenée à l'état de levain, ajouter un peu de sel à la pâte, et qu'elle séjourne un certain temps au four; le pain qui en résulte est agréable à l'œil et au goût, assez bien levé, d'un jaune clair et toujours frais.

Pain d'avoine.—L'état gras et visqueux que prend la farine d'avoine la mieux moulu, combinée avec l'eau chaude, n'est pas détruit par la fermentation panair; cet état ne fait même qu'augmenter au four pendant la cuisson; il se développe ensuite une couleur extrêmement désagréable et une saveur amère nauséabonde, que le levain employé en diverses proportions et de plusieurs manières n'a pu parvenir à affaiblir.

Ces mauvaises qualités inhérentes à ce pain sont connues depuis longtemps; car les statuts de quelques ordres monastiques l'ordonnaient comme aliment, par mortification. Sans doute l'usage d'un pareil aliment peut être sain; mais ce pain noir, gras, compacte et de mauvais goût, n'est pas tolérable; il revient plus cher aux malheureux qui s'en alimentent, que le meilleur pain de seigle et d'orge.

Pain de sarrasin.—La farine de ce pain demande presque autant de travail pour être convertie en pain, que celle d'orge; il faut toujours, et comme pour les autres pains, un levain jeune et abondant, de l'eau chaude, un pétrissage vif, afin que la pâte acquière cette tenacité et se liant qui forment le soutien de la pâte en fermentation, et la voûte du pain qui unit.

On dépose cette pâte dans des corbeilles, qu'on place au chaud, afin qu'elle lève; on la met ensuite au four, en l'y laissant plus longtemps que la pâte d'orge, parce qu'elle est plus grasse, et par conséquent plus difficile à se ressuer.

Toutes les tentatives qui ont pu être faites pour améliorer la qualité du pain de sarrasin, en choisissant pour nos expériences la meilleure variété, comme en prenant tous les soins pour la moudre sans hacher son enveloppe, et en y mêlant d'autres farines, il n'a jamais été possible d'en améliorer le résultat, ni de faire un pain qui ait plus de qualité qu'il n'en a. Ordinairement dès le lendemain de sa cuisson, il se sèche et s'émiette; aussi fait-on rarement usage du pain de sarrasin dans les endroits où il est possible de se procurer du blé ou du seigle.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Le cable transatlantique a recommencé ses commérages au sujet des Carlistes. A l'en croire tout prospère du côté des Alphonstistes, et les armées de Charles VII confessent leur impuissance et forcent leur chef et leur roi à renoncer

à la lutte.

Mais de tout cela il n'y a encore rien de vrai. Les dernières nouvelles que nous recevons par les journaux honnêtes et légitimement informés, sont bien différentes.

Un correspondant respectable écrit, à la date du 17 novembre, les lignes que nous allons reproduire d'un journal parisien :

“ On aura beau me dire merveille des talents et du courage du seigneur Quesada, son aventure d'Orduna me fera toujours rêver au fanaron de la fable qui prie le ciel de lui montrer un lion qu'il chasse, et court se cacher dès qu'il l'aperçoit. Effet magique du danger :

Tel le cherchait, dit-il, qui chargeant de langage,
Se cache aussitôt qu'il le voit.

“ Ainsi Quesada, il y a quinze jours, entré à Orduna, méditant la conquête de la Biscaye. Déjà la terreur de ses armes marchait devant lui, et surtout l'honneur de ses dévastations lui faisait cortège, quand tout à coup le bruit se répandit que Charles VII s'avancait à la tête de quelques bataillons.

“ Aussitôt Quesada tient conseil avec Loma; on découvre que les chemins “ sont si affreux qu'il n'est plus possible d'aller plus avant.” Messieurs les matamoras plient bagage, évacuent Orduna et rentrent dans leurs cantonnements.

“ De tant d'exploits il ne restait que la ruine du pays, où Quesada n'avait pas manqué de lever de grosses contributions, d'incendier les récoltes et de détruire, au mépris des droits des concessionnaires, les mines de plomb, où travaillaient 350 ouvriers. Il faut être “ libéral ” pour respecter de la sorte l'industrie et la propriété privées !

“ Vous pensez que la *Gaceta* de Madrid avait besoin de quelques nouvelles un peu meilleures pour rassurer son bon public. A défaut de défaite à convertir en victoire, elle annonce—ceci est une perle—sans donner aucun nom de lieu ni de général que “ plusieurs colonnes, dans un mouvement “ convergent, ont battu les carlistes.” Où, quand et comment ?—Mystère. Le vainqueur évidemment a désiré garder l'anonyme.

“ Voilà une modestie à laquelle ne nous avaient pas habitués les généraux alphonstistes, c'est qu'ils deviennent étonnants ! Leur ménagère, cette amusante *Agnes Havas*, n'avoue-t-elle pas ? aujourd'hui que Castelle vient de battre les alphonstistes à Poble de Lillet, en Catalogne, et leur a fait prisonnières deux compagnies ! Nous n'avons pas encore les détails précis, mais “ le combat a été sanglant ” nous dit l'*Agence*; jugez si les alphonstistes ont perdu du monde. Il paraît que Martinez Campos n'avait pas fini de pacifier la Catalogne. Je m'en étais toujours douté.

“ Ce qui ne l'aidera guère dans cette tâche, c'est qu'on lui retire brigades sur brigades pour renforcer l'armée du Nord, qui va faire moisson de lauriers. Car on ne rêve que batailles au camp de Quesada—quoiqu'on refuse le combat aux carlistes toutes les fois qu'ils l'offrent. Comment s'y prendra Quesada pour fournir une campagne d'hiver dans les montagnes ? On se le demande. Dans tous les cas, l'armée attend le jeune Alphonse. Il faut bien lui offrir pour ses dix-huit ans, qui vont sonner le 28 novembre, un petit spectacle militaire !

“ Prenez garde, jeune prince ! Souvenez-vous de Lacar, et n'allez pas en Navarre ! cela vous sera plus facile que d'en revenir.

“ Un langage plein de noblesse et de franchise à mettre en regard des bravades alphonstistes, c'est celui que tient Charles VII à un de ses amis de France, dans une lettre

dont le *Cuartel real* nous donne des extraits. Le vaillant roi reconnaît l'importance des échecs subis naguère; il appelle la dislocation de l'armée du centre "un grand malheur" et la chute d'Urgel, "une perte déplorable et de graves conséquences."

Mais quelle fermeté dans l'épreuve: "Il n'est point de difficultés ni de revers que ne puissent surmonter notre foi et notre persévérance, parce que Dieu et l'Espagne sont avec nous."

"Puis il suffit à Charles VII de quelques lignes pour acquiescer le passé, le présent et l'avenir de sa cause: "Le temps et moi nous faisons deux, s'écriait Philippe II. "Voilà ce que je dis aussi, moi qui ai vu tomber don Amédée, la République, la Dictature, et qui aperçois déjà les symptômes de mort autour de la monarchie de mon pauvre cousin Alphonse."

Où, les symptômes avant-coureurs d'une chute prochaine apparaissent. Ils se résument dans le signe qui, d'après l'Évangile, marque les royaumes destinés à périr: la division.

"Il y a longtemps que l'Espagne sert de champ de bataille aux partis les plus divers; mais jamais, à aucun moment de l'histoire contemporaine, cette lutte n'a été plus dangereuse qu'elle ne l'est aujourd'hui par le caractère national de l'Espagne. Ce qui est grave, ce qui est menaçant dans la division qui éclate au sein de l'Alphonsisme, c'est qu'on voit se former un parti nombreux et discipliné qui, sous prétexte d'apporter un concours plus ou moins sincère au régime nouveau, s'attache à grouper sous l'étiquette constitutionnelle toutes les forces révolutionnaires de l'Espagne pour les lancer à l'assaut de ce qui reste encore de son unité religieuse!"

"Ces révolutionnaires déguisés avaient besoin d'un drapeau et d'un chef. Ils ont arboré la Constitution de 1869 et pris pour patron... Serrano. Le choix d'un personnage aussi équivoque montre que la révolution sait se donner des représentants dignes d'elle. En son ordre, un ancien ministre d'Amédée, M. Sagasta, qui a rempli le règne troublé du prince piémontais de son duel politique avec M. Zorrilla, est à la tête du mouvement, et le mène avec une activité dévorante. De tous les points de l'Espagne, il fait affluer à Madrid des députations qui viennent assiéger le gouvernement et, à la dernière réunion des délégués, il annonçait l'adhésion de 39 généraux, ce qui donne une jolie perspective de *pronunciamentos*."

"On considère comme certain que, dans cette campagne, M. Sagasta marche de concert avec le duc de Montpensier. Triste révélation qui nous montre un prince d'Orléans en flagrant délit de conspiration avec un ennemi de la France. Car M. Sagasta est à Madrid la représentant avéré du parti le plus hostile à la France et, par conséquent, le plus rapproché de la Prusse."

"Mais le fils de Louis Philippe continue à reproduire dans sa politique les méfaits de son père. Ce qu'il espère retrouver dans le triomphe de Sagasta, c'est une haute situation officielle. C'est à la cour de Séville où il pourra recommencer ses manœuvres de 1868 et travailler à faire de son neveu, qui va devenir son gendre, ce que les derniers maires du palais firent de nos rois fainéants."

Il paraît que Canovas, de son côté, ne reste pas inactif. Plus il sent sa créature royale lui échapper, plus il fait d'efforts par la saisir, plus il cherche à teur les rênes de sa dictature sur le pays.

Lequel l'emportera du *Sagastisme* ou du *Canavisme*? c'est entre de telles factions que se trouve partagée aujour-

d'hui la noble Espagne.

Mais ces factions, qui s'entredéchirent ont un ennemi commun: Charles VII. Elles voient en lui un ennemi acharné de la Révolution. Et de quelque nom qu'elles s'appellent, elles présentent le triomphe du Droit et de la Religion. Elles s'aperçoivent qu'il est si prochain, que le nom seul du Roi légitime éveille leur colère.

Il faut songer à vous résigner, ô vous tous qui avez prostitué votre bras et votre honneur à la Révolution; bientôt celui que vous maudissez, l'Espagne entière le livrera et lui rendra grâce pour ses libertés reconquises, pour sa foi restaurée, pour sa grandeur renaissante!

— En France, l'Assemblée nationale a repris ses séances au commencement de novembre dernier. Déjà elle a accompli quelque chose de bon.

Depuis longtemps le système électoral produisait le plus fâcheux résultat en France. La votation par liste prévalait. Ainsi plusieurs arrondissements étaient adjoints à une ou plusieurs grandes villes, et de concert, à un jour fixé, dans cette division électorale, on devait voter pour telle liste renfermant les noms de plusieurs candidats, ou bien pour telle autre liste renfermant d'autres noms. Et ainsi, comme ces listes portaient des noms peu respectables, des impies, des hommes tout à fait indignes de confiance, se trouvaient favorisés d'une majorité de voix qui suffisaient pour les faire entrer au conseil de la nation.

Les amis de l'ordre réclamaient depuis longtemps contre ce mode d'élection et demandaient qu'on changât le système de votation par liste pour la votation par arrondissement. C'est le système que nous avons ici en Canada. Chaque arrondissement ou chaque comté n'élit qu'un seul candidat, quelque soit le nombre de ceux qui se présentent.

La discussion a été ardente au sein de l'Assemblée Nationale. Le parti de la Révolution tenait au système de votation déjà existant et s'opposait à toute modification. Par ce système, en effet, il réussissait à faire passer ses hommes en annulant l'influence des habitants de la campagne pour celle des populations des villes, population toujours enthousiaste et facile à se laisser prendre au sophisme.

Au contraire, les partisans de l'ordre, de la tranquillité et de la paix travaillaient de toutes leurs forces à l'amélioration de la loi électorale, et à faire prévaloir le système de votation par arrondissement.

Après un débat de quelques jours, à la grande satisfaction des honnêtes gens, le système de voter par arrondissement a été appuyé par une trentaine de voix. C'est une victoire qui permettra d'en remporter d'autres.

En France encore, on a dû voter une loi sur la Presse qui n'a pas tout à fait le caractère qu'on pouvait attendre d'un gouvernement qui se donne pour conservateur. Hélas! avec ce qu'il fait de bon, le système républicain se sent toujours du vice de son origine, et ne saurait faire oublier la Monarchie.

Cette législation sur la Presse, que l'on vient de sanctionner, manque de franchise. Si, se plaçant sur le solide terrain des principes, on avait proclamé que la liberté n'est due qu'au bien, au vrai et à l'honnête, tandis que le mal, l'erreur ne peuvent réclamer la tolérance que dans une certaine mesure, il aurait été facile de faire une loi de vraie liberté. Mais la République ne peut s'empêcher d'être libérale; en conséquence elle veut une liberté égale pour tous et pour tout. Or, cette liberté fait naturellement et toujours pencher la balance en faveur du mal et du désordre, et il faut pourtant conserver un peu d'ordre, si l'on veut vivre. Alors on se rattrape sur la répression, et l'on

imagine des combinaisons qui donnent le dernier mot à l'autorité.

C'est pourquoi la nouvelle loi sur la Presse, renouant aux mesures préventives, dont la première serait de ne permettre l'enseignement par la presse qu'à des hommes présentant des garanties suffisantes, se rejette sur des mesures répressives; et comme il sait par expérience que le jury acquitte à peu près tous les journaux, il les soumet pour la plupart des cas à la juridiction de la magistrature, aux tribunaux correctionnels.

A l'heure qu'il est, l'Assemblée nationale s'occupe peut-être encore de la nomination de soixante quinze sénateurs que, d'après les lois organiques, cette chambre a le droit de nommer à vie. Voilà une dizaine de jours que ce travail est commencé et les nouvelles que nous apporte le télégraphe ne sont pas de nature à réjouir les vrais amis de la France. Il paraît que ce sont les partisans des idées libérales qui sont en meilleur nombre. Si ce renseignement est exact, nous ne saurions trop nous affliger. Mais attendons que les journaux bien informés nous aient donné des détails authentiques sur ces élections sénatoriales.

Dans notre Dominion, il n'est aucune question qui préoccupe sérieusement les esprits; l'élévation de l'Hon. Joseph Cauchon au poste de ministre fédéral est à peu près la seule chose qui attire l'attention.

L'arrivée de M. Cauchon à ce poste éminent est appréciée diversément. Si d'un côté la presse ministérielle l'accueille avec des éloges, les principaux organes de l'opposition en parlent en termes peu flatteurs.

Quant à nous, si nous voulons nous faire l'écho de l'opinion qui se manifeste autour de nous, nous dirons que M. MacKenzie avait raison d'hésiter à choisir, dans le camp libéral, un homme qui pût remplacer l'Hon. M. T. Fournier. Cette mission était d'autant plus ingrate que les sujets marquants sont plus rares. En choisissant l'Hon. M. Cauchon, on trouve que c'est ce qu'il pouvait faire de mieux.

Dans le comté de Dorchester, M. Rouleau a été élu membre fédéral par une majorité de 400 voix.

Les résolutions présentées par l'Hon. Robertson au sujet des chemins de fer ont été le point de mire de l'opposition, et cependant elle ne pouvait faire plus mal. Le Gouvernement en effet, sentant les ressources de la Province insuffisantes pour subventionner toutes les lignes présentement entreprises, s'est déterminé à les secourir les unes après les autres. Et comme la rive Nord a été jusqu'ici la moins favorisée de ces routes rapides et si propres au progrès de l'agriculture et du commerce, il a préféré porter de suite son attention de ce côté. Rien n'était plus juste, il faut l'avouer. Aussi a-t-il été appuyé par une forte majorité. Après les plus chaleureuses et les plus ardentes délibérations dont la chambre législative ait été témoin depuis l'ouverture de la présente Session—délibérations pendant lesquelles plusieurs de nos hommes d'Etat ont fait des discours vraiment remarquables—le vote a été pris dans la nuit de mardi à mercredi, 40 voix appuyant la politique du Gouvernement et 21 voix se déclarant contre elle. C'était donc une majorité de 19 voix.

M. LaRue, président du comité spécial nommé pour étudier le meilleur système de statistiques hygiéniques et mortuaires, a présenté à la Chambre le second rapport du dit comité, comme suit:

« Votre comité après avoir fait une étude aussi complète que possible du meilleur système de statistiques hygiéniques et mortuaires qu'il convient d'adopter, et après

avoir entendu comme témoins les personnes le plus en état de donner à votre comité des renseignements utiles et pratiques sur cette matière, croit devoir recommander :

« Que le Département de l'Agriculture et des Travaux Publics transmette chaque année, dans le cours de novembre, aux protonotaires des différents districts de cette province, des blancs ou formes d'information concernant le nombre de décès et leurs causes, et celui des naissances et mariages, et que les dits blancs soient ensuite distribués par les dits protonotaires aux propriétaires, administrateurs de cimetières et à tous ceux qui ont charge des registres;

« Que tous propriétaires, ou administrateurs d'aucun cimetière ou toutes autres institutions que ce soit, sous la surveillance desquelles il se fait des inhumations en cette Province, soient tenus de remplir fidèlement les blancs ainsi transmis par le protonotaire, au fur et à mesure que telles inhumations auront lieu dans leur cimetière ou institution respectivement;

« Que les dits propriétaires, administrateurs de cimetière, et institutions soient tenus de transmettre au dit Département, aussi souvent qu'il le jugera à propos, les dits blancs ainsi remplis et le dit Département devra ensuite compiler ces différents retours sous telles formes qu'il sera jugé utile ou nécessaire;

« Que toute personne qui ne fera pas baptiser son enfant dans les six mois qui suivront sa naissance soit tenue de faire enregistrer telle naissance chez le secrétaire trésorier de la municipalité où elle demeure, ou chez le juge de paix le plus proche, et tel juge de paix sera obligé de transmettre au secrétaire-trésorier son rapport annuel de telle naissance, et le secrétaire-trésorier transmettra toutes ces informations au Département d'Agriculture et des Travaux Publics;

« Que le dit Département d'Agriculture et des Travaux Publics soit chargé de la compilation des naissances, mariages et décès des différentes causes de décès et de maladie en cette province. »

M. Roy, député de Kamouraska, s'occupe de nouveau de la question du chemin de fer de la section de Edmondston au St. Laurent. A ce sujet, ce monsieur a fait la question suivante au Gouvernement: Dans le cas où une compagnie canadienne voudrait se charger de continuer le chemin de fer de Québec au Nouveau Brunswick (section de Edmondston au Saint-Laurent), le Gouvernement serait-il disposé à continuer à cette compagnie l'octroi de 10 000 acres de terre par mille, affecté antérieurement à la construction de ce chemin en vertu de l'Acte 34^e Victoria, ch. XXI, pourvoyant à l'octroi de certaines terres pour venir en aide aux compagnies de chemins de fer?—L'Hon. M. Angers a répondu que les mêmes raisons qui ont engagé l'ancien gouvernement à donner l'octroi mentionné existent encore, et s'il se forme une compagnie canadienne capable d'assurer l'existence du chemin, le Gouvernement actuel est disposé à accorder les mêmes octrois.

L'établissement d'un chemin de fer ne pourrait que faciliter la colonisation des terres si fertiles qui longent cette localité, et offrirait au député de Témiscouata, M. Déchène, l'avantage d'établir non-seulement un canton de repatriement, mais plusieurs cantons, puisque cette localité comprend 97,000 acres de terre de première qualité pour la colonisation. Nous le disons sans regret, si ce projet était mis à exécution, M. Deschène n'aurait à offrir qu'un bien faible volume de pleurs pour remplir la bouilloire du premier engin inaugurant le chemin de fer de la Rivière du Loup à Edmondston!!!—En attendant, à son retour à

Témiscouata, M. Deschênes pourra offrir une douce consolation aux colons éplorés, en leur donnant l'assurance " Que le Gouvernement a l'intention bien arrêtée de faire un canon de repatriement, dès cette année, là où M. Deschênes veut l'établir. "— Cette réponse de l'Hon. Commissaire des Travaux Publics a dû satisfaire le député de Témiscouata, car elle est courte, formelle et explicite.

Le Comité d'agriculture de notre Parlement Provincial.

Nous le disions dans un de nos derniers numéros, les députés ruraux sont disposés à donner aux questions agricoles soumises à leur considération toute l'attention possible, car ils comprennent qu'il est de première importance pour le pays de donner à ces questions la solution la plus immédiate; ils savent que le premier aliment à offrir au nombreux chemins de fer projetés, consiste dans l'accroissement de nos produits agricoles. C'est l'agriculture qui donnera de la vie aux voies ferrées, comme c'est elle qui contribuera en grande partie à leur confection.

Le Comité d'agriculture, nous sommes fier de l'annoncer, a conclu qu'il est urgent qu'un journal illustré soit publié en cette Province et qu'une somme de \$2,000 soit votée pour cette fin. Nous espérons que ce Comité rendra justice aux deux journaux agricoles qui existent actuellement, la *Gazette des Campagnes* et la *Revue Agricole*, en les faisant participer à cet octroi. Si pendant quatorze ans nous n'avons pu donner à notre journal le luxe des gravures, c'est que nous étions trop pauvre pour nous imposer cette dépense; pendant cette longue période, la bonne volonté et le désir de contribuer, dans la mesure de nos moyens, au succès de la cause agricole, a été notre seul mobile et notre seule ambition.

Comme nous le disons ailleurs, avec un journal agricole ayant 1400 abonnés, et qui ne payent pas tous régulièrement, nous ne pouvons offrir les gravures d'un journal agricole qui compte annuellement sur \$25,000 de recettes, tel que le *Country Gentleman*.

Dans une de ses séances de la semaine dernière, le Comité d'agriculture a passé certaines résolutions dont le sens est à peu près celui-ci :

1^o. Qu'il soit représenté au Conseil agricole que, suivant l'opinion de ce comité, le Conseil devrait laisser aux sociétés d'agriculture la faculté d'établir ou de ne pas établir de concours pour les fermes les mieux tenues, suivant les règlements actuels, et le droit aux sociétés de remplacer tels concours par une exhibition des produits agricoles et de labours; mais que le comité, avant de faire telle suggestion, attendra le résultat des rapports que doivent donner les sociétés au Conseil d'agriculture sur ce sujet; 2^o. Que ce comité regretterait l'adoption par le Conseil agricole de toute mesure tendant à supprimer le mode factuel d'encourager les membres des sociétés à souscrire au moyen d'achats et distribution de graines fourragères ainsi que cela se fait actuellement parmi la presque totalité des sociétés d'agriculture; 3^o. Que copie des procédés de ce comité soit adressée au Conseil d'agriculture, pour information.

Le journalisme et l'agriculture

Nous nous faisons un devoir de reproduire l'accueil favorable que nous fait l'*Avenir de Beauharnois*, non pas dans le but de faire de la réclame en faveur de la *Gazette*, mais pour offrir à nos lecteurs une juste appréciation de ce qu'est le journalisme agricole dans notre Province. L'expérience de notre confrère qui n'en est qu'à sa première année d'existence, a suffi pour lui faire

apercevoir la véritable plaie qui entrave la publication de journaux agricoles.

" L'un de nos journaux agricoles le mieux rédigé de la Province et peut être le plus ancien, est entré dans sa quatorzième année d'existence. Nous venons aujourd'hui un peu tard, il est vrai, mais avec non moins de sincérité, unir notre voix à celle de nos confrères pour féliciter la *Gazette des Campagnes* de son passé, des sacrifices qu'elle s'est imposés pour être utile à la classe agricole dont elle est l'organe, et former des vœux pour que dans l'intérêt des cultivateurs elle subsiste encore longtemps.

" Quatorze années dans le journalisme, consacrées à l'étude des questions de colonisation, de défrichement, d'améliorations de tous genres dans les instruments aratoires, de repatriement et d'un grand nombre d'autres problèmes à la solution desquels s'attache l'avenir du pays et surtout de la population Canadienne Française, forment une longue étape dans la vie d'un homme et une carrière bien remplie.

" Il est regrettable de l'avouer, mais en général on apprécie peu les sacrifices qu'on s'impose pour venir en aide aux habitants des campagnes et leur indiquer le chemin de la prospérité. Nous sommes pourtant par nos mœurs et nos tendances nationales un peuple essentiellement agriculteur et nous devrions être persuadés aujourd'hui que nous n'atteindrons le but que nous a tracé la Providence qu'en nous emparant du sol et en le rendant aussi fertile que possible.

" Or ceux qui travaillent avec dévouement et persévérance dans ce sens, qui n'ont jamais désespéré de notre avenir et que n'ont point rebutés les difficultés nombreuses qui ont laissé longtemps notre nation indifférente aux progrès immenses qui se sont opérés depuis quelques années dans toutes les parties de l'agriculture; ceux qui ont combattu surtout les vieilles routines, usées, qui appauvrissent nos terres et qui ont établi des systèmes de rotation qui les reposent et les améliorent, ont droit, ce nous semble, à la reconnaissance publique et surtout à l'encouragement de la classe pour qui leurs labeurs ont été utiles.

" Nous avons déjà dans quelques-uns de nos numéros précédents, traité ce sujet assez longuement. Si nous y revenons aujourd'hui c'est que nous ne croirions pas avoir perdu notre temps, si nous pouvions convaincre le cultivateur pour qui nous écrivons en ce moment, qu'il n'y a pas de journaux qui devraient être aussi chers, et qu'ils ne devraient autant encourager de son abonnement, dont la lecture enfin ne saurait lui être aussi profitable que les journaux qui veillent à ses intérêts.....

" Une chose qui nous a toujours étrangement surpris, c'est de voir la phalange des feuilles agricoles si peu remplie, et de constater le rôle obscur qu'on leur assigne pour l'ordinaire, tel qu'on serait presque tenté de croire qu'il n'y a pas de place dans cette Province, pour des journaux destinés uniquement à l'agriculture. Serait-il vrai que les questions d'économie sociale et de colonisation n'auraient plus le pouvoir d'attirer l'attention des lecteurs sérieux et des hommes bien pensant du pays et qui ont à cœur notre avancement matériel? Nous n'aimerions pas à le croire. Et nous inclinons plutôt à supposer que le bruit et les agitations des affaires de la politique et de l'industrie absorbent et captivent l'attention générale ou détournent les regards de nos véritables richesses qui sont les terres que nous ensemençons à chaque printemps et les forêts des cantons de l'Est et des rives de l'Ottawa, qui n'ont pas encore senti le soc fertilisant de la charrue. Malgré ces désavantages, la *Gazette des Campagnes* n'a point cessé depuis quatorze ans, de faire entendre les justes réclamations des cultivateurs, de plaider leur cause chaque fois que ses droits ont été mis en jeu.

" A l'exemple de la *Revue Agricole* nous croyons qu'il importe beaucoup aux cultivateurs, qu'ils aient des organes très-répandus et surtout lus par eux et leurs enfants.....

Nous apprenons avec plaisir que l'*Avenir de Beauharnois* " reçoit un large patronage et un accueil favorable, principalement dans le district de Beauharnois dont il représente si dignement les intérêts agricoles; que les cultivateurs de ces endroits lisent et sont persuadés qu'il n'est pas tout-à-fait inutile pour tenir les manèges de la charrue et savoir cultiver sa terre avec intelligence de posséder certaines connaissances et de recevoir un journal d'agriculture."

Société d'agriculture du comté de Chicoutimi

Nous remercions M. E. Saint-Hilaire, secrétaire de la Société d'agriculture du Comté de Chicoutimi pour sa liste d'abonnements à la *Gazette des Campagnes*. Quoique peu considérable, nous avons l'espoir que le nombre d'abonnés augmentera; qu'en cela elle suivra l'exemple de la Société d'agriculture du comté de Portneuf qui la première année nous fournissait une liste de 294 abonnés, la 2^{me} année de 444, et les deux dernières années de près de 600 abonnés.

Actuellement les sociétés d'agriculture des comtés de Portneuf, de Nicolet No. 1, de Charlevoix et de Chicoutimi souscrivent à la *Gazette des Campagnes*. Si les 77 sociétés d'agriculture qui n'ont pas encore souscrit à la *Gazette des Campagnes* suivaient cet exemple, nous pourrions offrir un journal tel que le désirait le Député d'Hochelega, M. Beaubien. Ce Monsieur, dans une Séance de notre Parlement Provincial, témoignait le désir de voir se publier dans notre Province, un journal semblable au *Country Gentleman*. Il est impossible, avec les seules ressources de 1400 abonnés, parmi lesquels il y a de nombreux retardataires, de publier un journal semblable à celui qui compte 25 000 abonnés payant d'avance.

Avec de l'énergie de la part des sociétés d'agriculture, nous pourrions en arriver là; mais pour cela il faut se mettre résolument à l'œuvre.

L'enseignement agricole en France

Tout ce qui touche à cette question présente un si grand intérêt pour l'avenir de l'agriculture, que nous croyons utile de reproduire ce que disait à ce sujet, M. Léonce de Lavergne, membre de la société centrale de France:

"... Pour peu qu'on enseigne quelque chose je ne vois pas pourquoi l'enseignement agricole n'y occuperait pas une place importante au Département de l'instruction publique. Notre système actuel d'éducation est précisément une des forces qui agissent le plus pour détourner les esprits de l'agriculture, comme d'une occupation vile et méprisable que doit fuir soigneusement quiconque a mis le pied dans une école. Ne serait-il pas juste de placer enfin le remède à côté du mal? Faut-il donc travailler uniquement à former des avocats, des médecins, des artistes, et surtout des postulants à ces diverses catégories de fonctions publiques, qui, pour si nombreuses qu'elles soient, ne peuvent pas s'accroître aussi vite que les solliciteurs? et après avoir tant fait pour ceux qui puisent au budget, ne peut-on songer un peu à ceux qui le remplissent?"

Les pailles considérées comme litière et comme fourrages

Si le cultivateur ne doit pas faire fi de la théorie, il doit le plus souvent se laisser guider par la pratique, car sans cela il ferait souvent fausse route comme nous le verrons dans un instant.

Cinq sortes de paille sont généralement employées comme litière, ce sont les pailles de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et de sarrasin.

Dans ce cas, nous devons avoir recours à la théorie.

La meilleure paille comme litière (il serait peut-être plus juste de dire comme engrais) est

10. La paille d'orge, qui, brûlée, donne: 94 1/2 p. 0/0 de parties combustibles; 5 et demi pour cent de sels divers.
20. La paille d'avoine, qui, à la combustion, donne: 95 1/5 p. 0/0 de parties combustibles; 4 4/5 de sels divers.
30. La paille de seigle, qui, brûlée, donne: 97 p. 0/0 de parties combustibles; 3 p. 0/0 de silice, soude, potasse.
40. La paille de sarrasin, qui à la combustion, donne: 97 p. 0/0 de parties combustibles; 3 p. 0/0 de substances diverses.
50. La paille de blé, qui, brûlée, donne: 96 1/2 p. 0/0 de parties combustibles;

3 pour cent de terre siliceuse;

1/2 p. 0/0 de potasse, de soude, etc.

Examinons maintenant les pailles comme fourrages d'après la théorie:

Neuf sortes de pailles sont employées comme fourrages: ce sont les pailles de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, de sarrasin, de pois, de vesce, de lentille et de fève.

10. La paille de pois, qui contient 69 0/0 de parties nutritives.
20. " de lentilles, — 61 "
30. " de vesce, — 56 "
40. " d'avoine, — 52 1/2 "
50. " de seigle, — 52 "
60. " d'orge, — 49 1/2 "
70. " de blé, — 48 "
80. " de fèves, — 48 "
90. " de sarrasin, — 46 "

Voyons maintenant comment sont rangées les pailles pour les bestiaux en général.

La première est la paille de lentilles, qui est mangée avec avidité par tous les animaux, et qui est regardée comme un excellent fourrage, je dirai même comme le meilleur.

La paille de pois, qui convient surtout aux moutons, moins recherchée pour les vaches; elle donne quelquefois des coliques aux chevaux.

La paille de vesce, très-bonne pour les moutons; les chevaux en sont très-friands, les vaches beaucoup moins.

La paille de blé, qui remplace souvent le fourrage pour les chevaux et les moutons; les vaches la recherchent peu.

La paille d'avoine, recherchée par les vaches, beaucoup moins par les chevaux et les moutons.

La paille d'orge est encore mangée par les vaches et les moutons, mais elle ne vaut pas les deux précédentes.

La paille de seigle est encore un peu mangée par les vaches, encore moins par les moutons, et pas du tout par les chevaux.

La paille de fève et de sarrasin n'est pas du tout recherchée par aucun animal.

On voit, d'après ce qui précède, que le cultivateur qui ne tiendrait aucun compte de la pratique dans l'emploi des pailles comme fourrages, laisserait perdre dans sa ferme de quoi nourrir un grand nombre de têtes de bétail, lorsqu'il ferait à peine vivre le peu qu'il aurait de bestiaux s'il s'en rapportait exclusivement à la théorie.

Les pailles peuvent se classer dans l'ordre suivant:

Comme fourrage: Pailles de lentille, de pois, de vesce, de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, de fève et de sarrasin.

Comme litière: Pailles d'orge, d'avoine, de sarrasin et de blé.

P. DUVAL.

Le fumier de porc

Il existe de très-grands préjugés à l'égard du fumier de porc, que l'on considère dans certains pays comme étant tout-à-fait de qualité inférieure. C'est là peut-être une erreur qu'il est bon de rectifier.

La *Gazette agricole de Hanovre* fait connaître le résultat d'une expérience comparative. Un cultivateur a fumé, pendant l'automne, la moitié d'un champ sablonneux avec du guano et l'autre moitié avec du fumier de porc. La partie du champ qui avait reçu l'engrais de porcherie a donné un produit supérieur à celle qui avait été fumée avec le guano. L'année suivante, cette moitié a pu se faire remarquer par une végétation plus luxuriante.

L'auteur de cette expérience a cru devoir en conclure: 10. que l'engrais d'étable est le meilleur de tous; 20. que le guano a peu de valeur sur les terres sablonneuses; 30. que l'engrais de porc exerce une influence bienfaisante sur cette nature de terres.

Le même expérimentateur reconnaît cependant que les propriétés fertilisantes de l'engrais de porc sont subordonnées au genre de nourriture que ces animaux reçoivent; il admet aussi que cet engrais est plus profitable aux céréales qu'aux légumineuses; enfin il déclare que son action ne dure que trois ans.

Toutes ces affirmations ne nous paraissent pas entièrement concluantes. Le fumier de porc est bien plus chargé d'humidité que le guano; il ne faudrait donc pas s'étonner que ce dernier ne produisit aucun effet pendant une année de sécheresse, tandis

que l'engrais des porcheries donnerait des résultats. Il est vraiment à regretter que ceux qui se livrent à des expériences ne les fassent presque jamais d'une façon complète. Et cependant il serait fort utile que les cultivateurs pussent savoir à quoi s'en tenir au sujet d'une multitude de questions qui sont depuis fort longtemps en litige, sans que l'on ait encore pu trouver une solution positive.

"American Agriculturist," New-York

Journal agricole, ayant acquis la plus haute renommée, et comptant une circulation de plus de 50,000 abonnés.

La circulation de ce journal d'agriculture, publié en langue anglaise, et devenu pour tous les cultivateurs des Etats-Unis un journal indispensable, augmente d'année en année; aussi les propriétaires comptent-ils au delà de 50,000 abonnés à ce journal qui en est à sa 34e année d'existence.

Une liste aussi considérable d'abonnés, payant strictement d'avance, permet aux propriétaires de faire chaque année de nombreuses améliorations à cette importante revue agricole, tant sous le rapport de la rédaction que sous celui des gravures. Aussi se proposent-ils de déployer pour l'année du "Centenaire" toute leur vigueur et leurs ressources pour en faire un journal d'agriculture par excellence: un journal de famille simple, pratique, instructif au plus haut degré et digne de la confiance publique. Le nom qu'il a pris dès le commencement de sa consécration exclusivement à l'agriculture a presque perdu sa justesse: car pour le faire accepter dans toutes les familles, les propriétaires ont dû le rendre également utile aux lecteurs de la ville comme à ceux des campagnes. Le volume 34e que nous avons actuellement sous les yeux est comme les précédents dont nous avons toute la collection, rempli d'écrits très-utiles et du plus haut choix, et contient un nombre considérable de gravures. Ce journal, si l'on considère son bas prix, est une merveille de beauté et de précieux renseignements. Le prix d'abonnement est de \$1.60, y compris le postage; il contient au-dessus de 500 pages 4 to, et de 500 à 600, même plus, de gravures. Chaque famille lisant l'anglais, devrait s'abonner à ce journal, en faisant parvenir le prix d'abonnement à ORANGE JUDD COMPANY, Editeurs, 245 Broadway, NEW-YORK CITY.

Petite Chronique

Souscription en faveur des prisonniers de Caraquez — M. Alexandre Chauveau, député à l'Assemblée de Québec, a eu la générosité d'organiser une souscription parmi les membres de la Législature pour défrayer les frais de la défense des prisonniers de Caraquez. La même chose doit se faire, croyons-nous, dans les principales villes de la province de Québec: nous remercions bien cordialement nos frères canadiens de leur sympathie.

Des souscriptions ont été faites dans cette province dans le même but; les personnes qui ont fait des collections obligeront en les faisant tenir immédiatement à M. K. F. Burnes, M. P. P. à Bathurst. — *Moniteur Acadie.*

RECETTES

Coloration artificielle des eaux de vie; moyen d'en reconnaître la fraude

On sait que les qualités que l'eau de vie acquiert avec l'âge se développent surtout dans les futailles de bois, et qu'une des modifications les plus sensibles qui se manifestent pendant ce séjour réside dans la couleur, qui passe de plus en plus au jaune par suite d'une lente dissolution des principes extractifs du bois dans la liqueur spiritueuse.

Aussi, une des fraudes les plus communes consiste à jaunir artificiellement l'eau de vie et on colore l'alcool avec du caramel.

M. Charles, chimiste français, vient de montrer qu'on peut révéler la fraude à l'aide du sulfate de fer (couperose verte). Une dissolution de ce sel versée dans l'eau de vie falsifiée ne change pas le liquide; si la robe jaune est naturelle la liqueur prend, au contraire, une teinte verte noirâtre.

Et cette coloration sera d'autant plus foncée que l'eau de vie sera plus vieille. On pourrait presque ainsi déterminer le degré de vieillesse d'une eau de vie ou d'un rhum.

Conservation des fruits destinés au transport

La conservation des fruits a bien son importance et il n'est pas superflu d'indiquer le procédé mis en usage à New-York par M. Loomis. C'est celui que nous avons fait connaître il y a quelques mois pour les œufs. Il suffit d'enduire le fruit d'une mince couche de paraffine fondue. On le trempe dans le bain, on le retire avec précaution et le fruit est emballé dans du foin.

Tel est le système de M. Loomis. Nous ne l'avons pas expérimenté nous-mêmes, et nous ne pouvons en garantir autrement l'efficacité.

MUSIQUE NOUVELLE !

MUSIQUE VOCALE :

| | | |
|--|-----------------|----|
| Les deux mères | Boissière | 25 |
| Histoire d'oiseau | " | 25 |
| La chasse aux papillons | " | 25 |
| Noble coursier | Henrion | 35 |
| Mademoiselle | Boissière | 25 |
| Pauvre rose | M. A. D. | 25 |
| Amour et prière | Lachman | 25 |
| Les lorgnettes magiques | Garibaldi | 50 |
| Le dernier de l'orpheline | Boissière | 25 |
| La fauvette et la prison | " | 25 |
| Les trois gâteaux | " | 25 |
| L'Alsace pleure: elle prie, elle attend! | Ben. Taux | 40 |
| A Saint-Blaise | Pessard | 30 |
| Chanson de Jean Prouvaire | Holmès | 50 |
| Amour et caprice | Bovéry | 25 |
| Chanson d'été | Rupès | 50 |

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

| | | |
|---------------------------------|-----------------|----|
| Le lys | Spindler | 40 |
| Transports joyeux | Lambert | 85 |
| Souviens-toi | Spindler | 40 |
| Andalusin, valse | Pénavaire | 75 |
| Les gondoles | Delorme | 50 |
| Heures heureuses | " | 50 |
| Chant du Lazzarone | Kowalski | 70 |
| Paysane | Marmontel | 75 |
| Bergère | Kowalski | 60 |
| Rose des Alpes | Spindler | 40 |
| Bouquet de violettes | " | 46 |
| Feuilles d'automne, valse | Dauids | 70 |
| Nuit d'Asie | Marmontel | 75 |
| Pauvre fleur | Spindler | 40 |
| Feuilles d'automne | Kowalski | 60 |
| Méditation | " | 60 |
| Sur l'A triatique | " | 60 |

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique,
114 rue St. Jean, QUEBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, novembre, 1875.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à
nouvel ordre, sera de 12 per cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les
journaux autorisés à le publier.